

48

André Armand

Boidin

jugement sur requête

Vu la requête à Nous faite le vingt trois mars mil neuf cent vingt deux de la grosse d'un jugement déclaratif des décès rendu par le Tribunal civil d'Amiens, le vingt trois février mil neuf cent vingt deux, Nous avons entendu ce qui suit: Le Tribunal déclare qu'il est constant que: André Armand Boidin né le dix huit août mil huit cent quatre vingt quinze à Amiens, fils de Joseph Armand et de Palmire Alexandrine Dubois, célibataire, domicilié en dernier lieu à Amiens, soldat au cent trente septième régiment d'infanterie est Mort pour la France le vingt sept mai mil neuf cent dix huit à Charignon (Aisne). Transcrit le vingt quatre mars mil neuf cent vingt deux à dix heures, par Nous Eugène Bonnoire Rogelle, Adjoint au Maire d'Amiens, Officier de l'état civil, par délégation. Dont acte.

PHOTOCOPIE CONFORME A L'ORIGINAL
 AMIENS. IN
 Pour le Maire
 W. MABLEY délégué



Eugène Bonnoire Rogelle